

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Rubrik: International

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant la Décennie de la femme...

INTERNATIONAL

Les Madres de la Plaza de Mayo

Elles étaient deux mères, au nom de milliers d'autres, venues d'Argentine à Genève pour réclamer qu'on leur dise ce que sont devenus leurs enfants pris un jour par la police et disparus ensuite. Elles ont séjourné à Genève pendant une semaine du 18 au 23 février pour voir des personnalités, en particulier le président de la Commission internationale des droits de l'homme, pour leur demander que l'ONU nomme une commission internationale d'enquête en Argentine. Elles ont été trouver le CICR, la Croix-Rouge, Amnesty International, qui d'ailleurs payait leur séjour à l'hôtel, l'Association des Juristes internationaux, le COE, encore des dizaines d'autres organisations. Partout, la même réponse : « Votre gouvernement, dictature militaire, ne veut pas d'enquête, il nie les faits, nous ne pouvons rien faire ».

Alors, avec deux femmes pour la Paix de Genève, je les ai rencontrées. « Dès 1976, dit l'une, mon fils avocat a disparu. Il devait défendre des gens politiquement attaqués. Il faisait simplement son métier d'avocat. Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles ».

Moi, continue l'autre, « mes deux fils et ma belle-fille ont disparu. Nous ne savons rien, s'ils sont morts, vivants, en prison, torturés, rien. Nous voulons savoir, c'est tout ».

« Nous sommes près de dix mille mères sans appartenance politique ou religieuse, nous sommes des mères d'enfants disparus et nous nous réunissons un jour de la semaine à la Plaza de Mayo à Buenos Aires devant le gouvernement pour, en silence, réclamer des nouvelles de nos enfants. C'est pourquoi nous avons pris le nom des mères de la place de mai. Puis un jour, la police armée a voulu nous chasser, mais nous tenant toutes par le bras, face aux policiers bayonnettes au canon, nous avons attendu. Rien ne s'est passé. Ils n'ont pas osé charger. Maintenant, nous nous réunissons une fois dans une Eglise, une fois dans une autre. Là, nous nous passons les nouvelles ».

Courageuses, dignes, ces mères sont émouvantes. Que pouvons-nous faire, nous, femmes suisses sans problèmes, pour



Nous et les autres ne pouvons rien faire...

(Palais de l'ONU, Genève)

les aider ? Rien, sinon créer une chaîne des mères, leur témoigner de la sympathie et leur envoyer de l'argent. Car elles ont besoin d'argent pour faire des photocopies, des annonces dans les journaux, envoyer des lettres.

Voici leur adresse :

Hebe Pastor de Bonafini

Recreo Venecia

1896 City Bell La Plata Argentine

Un chèque de quelques dollars peut s'envoyer dans une lettre recommandée. Certes, ce n'est ni la Commission d'enquête, ni la pression sur le gouvernement argentin pour le faire sortir de son mutisme insoutenable, mais c'est un geste de solidarité envers des mères courageuses et innocentes.

Jacqueline Berenstein-Wavre

OTAN

Alors que le président Carter essaie de faire admettre au Congrès qu'on recense les jeunes filles aussi bien que les garçons aptes au service militaire, il est intéressant de regarder quelques chiffres :

— 184 000 femmes sont enrégimentées sous les drapeaux des pays du Pacte de l'Atlantique Nord. Le recrutement a augmenté de 27 %, soit 40 000 personnes, en deux ans.

— Seules les Hollandaises sont autorisées à combattre ; elles forment le 0,7 % de l'armée de terre, le 2 % de la marine et le 1,6 % de l'armée de l'air. Plusieurs sont devenues des spécialistes du guidage des missiles ou pilotes.

— Les Américaines (133 000) ont accès à un grand nombre de tâches en dehors des services de santé ou de l'administration, telles que, dans l'aviation, ingénieurs de chargement ou de vol, ou encore pilotes.

— En Angleterre (15 000), les femmes officiers représentent, selon les armes, entre 5 et 10 % des effectifs féminins ; la loi contre les discriminations sexuelles ne s'applique pas à l'armée.

— En France, 11 000 femmes (5,3 % des effectifs globaux), dont 380 officiers.

— En Allemagne, seuls les emplois médicaux sont ouverts aux femmes.

— Au Danemark, les femmes forment le 15,2 % de la milice territoriale.

ONU, Décennie de la femme

La première moitié de la Décennie est déjà écoulée. Quels résultats peut-on considérer comme acquis ? C'est la question à laquelle Helvi Sipilä, toujours une éclaireuse fervente, répond dans la revue de l'Association mondiale des éclaireuses. En bref :

— Les femmes ont pris mieux conscience de leur situation, de leurs besoins et de leurs aspirations, et des moyens de s'aider elles-mêmes.

— Les questions féminines ne sont plus considérées comme une chose en soi ou sous l'angle des droits de l'homme, mais dans le cadre des programmes généraux de développement : on a reconnu que les femmes ont un rôle essentiel à y jouer, et elles sont de plus en plus associées à l'élaboration des projets dans le système des NU.

— La création du Fonds volontaire des NU pour les femmes a permis de financer des programmes régionaux en Asie, Amérique latine, Moyen-Orient et Afrique.

— La meilleure garantie que seront atteints les buts de l'Année Internationale et la Décennie de la femme, c'est que les femmes participent sans réserve à la planification, aux prises de décision et à la mise en vigueur de *tous* les programmes.

P. B.-S.

INTERNATIONAL

Des années internationales : pour quel résultat ?

A mi-chemin de la décennie de la femme (1975-1985), l'Année Internationale de l'Enfant juste derrière nous (1979) et à la veille de celle des Handicapés (1981), quelles leçons pouvons-nous tirer des erreurs — et des succès — du passé ?

Tous les ans au mois de février, les représentants respectifs de chacune de ces « Années » rencontrent à Londres les membres du Royaume-Uni de l'Association Internationale des Journalistes de la Presse Féminine (AIJPF) pour leur présenter les problèmes qu'a suscité « leur » année.

Peut-on vraiment attendre de ces années qu'elles remplissent les grands espoirs qu'on y a mis, non seulement pour les bénéficiaires potentiels, mais également pour les organisateurs, qui y ont consacré tant de temps et d'ardeur ?

Examiner le passé peut être un exercice nostalgie. Certes, Sandra Brown, Commissaire à l'Egalité des Chances et productrice à la télévision, se souvient avec fierté de l'Année Internationale de la Femme. En 1975, en effet, l'Angleterre a adopté la Loi sur l'Egalité des Salaires, la Loi sur la Discrimination Sexuelle est entrée en vigueur, et l'on a assisté à la mise en place de la Commission de l'Egalité des Chances qui devait surveiller l'application des nouvelles lois. Les femmes de Grande-Bretagne semblaient au moins avoir gagné la bataille de l'égalité, même s'il n'en allait pas de même pour les deux autres buts encore plus insaisissables fixés par l'Année de la Femme : développement et paix.

Que s'est-il passé depuis, demanda amèrement Sandra Brown ? La Commission de l'Egalité des Chances fut installée à Manchester, loin des centres de pouvoir et d'influence, et reçut très peu d'argent pour accomplir son mandat. Et les femmes qui travaillent continuent de manquer des services familiaux de base (meilleure protection de la maternité, crèches, garderies d'enfants et équipements pré-scolaires).

Reste à espérer que la Conférence de Copenhague, qui célébrera la moitié de la décennie de la femme, rallumera un peu de cette saine colère qui avait alimenté la campagne. « Il y a encore tant à faire... »

Judith Stone, responsable pour la Grande-Bretagne de l'Année Internationale de l'Enfant, travaille actuellement sur

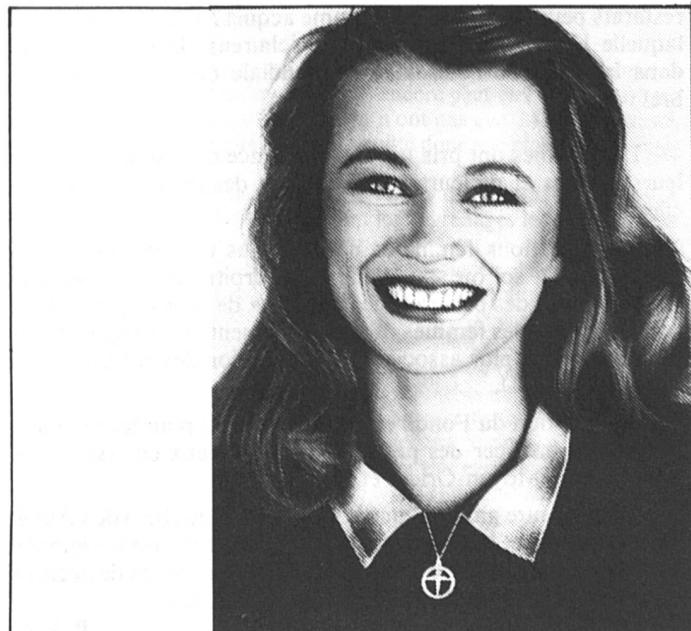
une évaluation des résultats de l'année dernière ; mais, pour elle, de telles comparaisons n'ont guère de sens : « Bien sûr, l'Année Internationale de la Femme a vu des lois se mettre en place, et toutes sortes de succès tangibles, mais c'était le résultat d'une minutieuse préparation, en route longtemps auparavant. Décréter des Années Internationales suscite des espérances assez irréalistes sur la façon dont peut s'opérer le changement. Les changements ne se produisent pas d'un jour à l'autre — et, dans ce contexte, une « Année » est d'un jour à l'autre ».

Il est vrai, pourtant, qu'une Année Internationale stimule les discussions et encourage les activités des gouvernements et des organisations nationales ou internationales, généralement dans des sphères où le travail est déjà en cours. Au Royaume-Uni (dont les représentants ont d'ailleurs voté contre la célébration de l'Année de l'Enfant), Judith Stone mentionna, entre autres, le projet d'établir le premier centre des Droits de l'Enfant, ainsi que la réunion d'un Parlement des Enfants. Plus généralement, elle fit remarquer que le résultat le plus important fut la prise de conscience par l'opinion publique anglaise que c'est à la communauté de prendre soin de ses enfants.

Enfin, M. Alfred Morris, ancien ministre britannique pour les Handicapés, et actuellement Président du Groupe International de Planification de l'Année des Personnes Handicapées, souligna deux points : tout d'abord les divers organismes impliqués doivent coopérer entre eux et, deuxièmement, les buts fixés doivent être réalistes. Il y a aujourd'hui 500 millions de personnes handicapées dans le monde et un quart de la population, mère, père ou enfant est concerné. « Les personnes handicapées veulent faire partie de la communauté, aller dans des écoles normales, avoir un travail, avoir accès aux édifices publics afin de pouvoir vivre une vie normale. » Effectivement, les personnes handicapées ne semblent pas demander la lune...

Ruth Elliott

(trad : Martine Grandjean)



La preuve, c'est l'Oscar.

A l'occasion de chaque mission, nous voulons démontrer que nous aimons bien travailler, en apportant la preuve de notre efficacité, de notre faculté d'adaptation, de notre initiative. C'est pour cela que désormais les entreprises qui utilisent nos services, peuvent nous décerner l'Oscar Manpower du travail temporaire.

Pierre Cardin a signé cet Oscar, un médaillon en argent dessiné d'après l'homme parfait de Léonard de Vinci. Pour nous, c'est la preuve que la qualité de notre travail est reconnue. Et cette preuve, c'est l'Oscar Manpower.

MANPOWER



INTERNATIONAL

France**Marguerite Yourcenar à l'Académie**

Ce « dernier bastion de la mysoginie », mais que curieusement on appelle aussi « la vieille dame du Quai Conti », s'est rachetée de n'avoir pas admis Colette — entre beaucoup d'autres femmes qui depuis Mme de la Fayette auraient mérité de l'être ! — en élisant Marguerite Yourcenar au premier tour. Il n'y a pas toujours eu autant de talent, d'érudition et de sens du style à l'appui des choix des académiciens. Cette élection les honore autant et peut-être plus que Marguerite Yourcenar qui ne l'a pas attendue pour être reconnue : Les *Mémoires d'Hadrien* y ont suffi. Elle ne s'est pas pliée aux rites traditionnels : lettres de candidature, visites, etc. Merci à Jean d'Ormesson et à Alain Peyrefitte qui s'en sont chargés pour elle, et qui ont peut-être ainsi ouvert pour plus tard les portes de l'Académie à l'une ou l'autre des excellentes femmes-écrivains d'aujourd'hui. A quand le Prix Nobel de littérature pour Marguerite Yourcenar ?

Inégalités de salaires

Un rapport préparé pour le Conseil Economique par M. Baudoin, directeur de l'Agence nationale pour l'emploi, et par Evelyne Sullerot estime qu'on a trop souvent généralisé les inégalités de salaires sans tenir compte de certaines caractéristiques du travail féminin : les effectifs féminins sont plus jeunes, la durée du travail plus courte, le choix des professions trop restreint, etc. Les inégalités n'atteindraient pas 3 %, alors que l'écart global est encore de 33 %. Il renvoie en fait à la différence des tâches et des rôles, et surtout à l'insuffisance de la formation professionnelle des femmes.

De son côté, le Conseil National du Patronat Français a mis en place depuis 1974 une Direction du travail féminin et cherche des solutions concrètes pour mieux adapter les conditions de travail aux aspirations des femmes : aménagement des horaires, diversification des emplois, accroissement de l'effort de formation destinée aux stagiaires femmes, etc. Mais il recommande surtout une action spécifique sur les mentalités par la formation, ainsi que par une application rigoureuse de l'égalité des droits, si l'on veut, à terme, permettre aux femmes d'exercer un libre choix entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Mon jules est macho

Nous pourrons écrire désormais, avec la bénédiction du dictionnaire : « Mon jules (pop.) est macho (péjor.) ». En effet, les deux mots figureront dans la nouvelle édition 1980 du Petit Larousse, ainsi que « infibulation », en référence aux mutilations sexuelles des femmes dont on a tant parlé en 1979.

Allemagne fédérale**Profession : femme au foyer**

Les femmes allemandes sont les premières à créer un syndicat de femmes au foyer. Que leur tâche domestique soit enfin considérée comme une véritable profession, telle est leur première demande.

Autriche**Du pessimisme...**

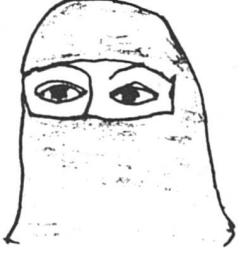
Un nouveau rapport sur la situation de la famille vient de paraître dix ans après le premier. Il relève entre autres que la répartition des tâches familiales est encore traditionnelle. Même des femmes engagées dans les organisations féminines ou de jeunesse ne croient pas — ou plus — que cela changera rapidement : un cinquième d'entre elles l'espèrent pour dans cinq ans, deux cinquièmes pour dans vingt ans.

Chili**Le 8 mars**

Le gouvernement a interdit de célébrer la Journée mondiale de la femme le 8 mars, car elle a un relent de marxisme-léninisme...



Au Chili... ...en Egypte

**Egypte****Retour au voile**

Au moment où on célèbre le centenaire de la naissance de la grande féministe Hoda Schaaraoui, qui a passé sa vie à chercher avec des théologiens réformistes à montrer que le port du voile ou le harem n'avaient rien à voir avec un islam bien compris, les femmes — sans y être poussées par les hommes ! — se remettent à porter le voile et les gants, même si cet habillement les gêne dans leur travail. Et on voit des femmes de service dans l'administration, qui doivent leur position aux efforts de Hoda Schaaraoui, faire des règlements imposant le voile dans les bureaux, qui semblent dater de l'ère des pachas ottomans.

Koweït**Nouvelles revendications**

En pleine résurgence de l'orthodoxie islamique, les Koweïtiennes, déjà les plus émancipées des femmes arabes, n'hésitent pas, sous la présidence de Mme Kalaami, à revendiquer que soit appliqué le principe constitutionnel de l'égalité des citoyens. Ayant déjà obtenu la reconnaissance du droit à l'éducation (mais il y a encore 68 % d'analphabètes) et à l'emploi, même si elles risquent de devoir côtoyer des collègues masculins, elles portent maintenant leurs efforts sur le divorce et les droits dans le mariage. Le service militaire ayant été récemment introduit pour les hommes, elles demandent un service social obligatoire avant l'entrée dans la vie professionnelle, voyant là un moyen de réduire l'analphabétisme.

Arabie saoudite**Quand l'émancipation passe par la discrimination**

L'Arabie saoudite a décidément des dons peu cachés en matière de sexismes. Après avoir « intégré » les femmes à l'université... dans des salles de cours séparées de celles des hommes, voilà qu'elle met sur pied des banques pour femmes, afin d'intégrer ces dernières à la vie économique du pays « sans compromettre leur modestie et leur rôle traditionnel », selon le ministre de l'Intérieur. C'est ce qui s'appelle avoir le beurre et l'argent du beurre, et l'on peut sans doute s'attendre à ce que la compagnie « Al Rajhi », qui a eu cette idée lumineuse, soit suivie par d'autres banques ; on dit même que la Banque Nationale Commerciale et la Citybank auraient déjà envisagé de faire la même chose dans le courant de cette année. Notons que si ce principe se développe, il aura au moins l'avantage d'encourager la formation de personnel féminin, puisque ce sont évidemment les femmes qui travaillent dans ces succursales. Peut-être est-ce la preuve que dans certains pays, l'émancipation des femmes doit passer d'abord par la discrimination.